



Départ d'une location au bout de 14 ans

Par **bendykerdel**, le **11/01/2014** à **14:48**

bonjour,nous avons été durant 14 ans locataires dans une maison,nos propriétaires nous ont donné congé à la fin de notre bail pour la vendre. lorsque que nous avons prit le logement la cuve à fuel était pleine aujourd'hui le prix du fuel à triplé en 14 ans doit on la rendre pleine malgré cette augmentation. autrement nous avons un rideau de velux qui ne fonctionne plus doit t'on également le remplacé. merci d'avance de me répondre

Par **moisse**, le **12/01/2014** à **09:05**

Bonjour,rnOui pour la cuve à fuel et "oui sauf si" pour le rideau de la fenêtre de toit.rnOui sauf si le non fonctionnement provient de la vétusté (usure des glissières, défaut de tension du ressort..).